

Les attentes et besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité

La branche Famille et ses partenaires sont mobilisés pour accompagner les parents par la mise en œuvre d'une offre diversifiée de soutien à la parentalité. Afin d'obtenir une connaissance plus fine des besoins des parents dans ce domaine, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a conduit une enquête nationale auprès de parents d'enfant(s) de moins de 18 ans.

Les parents expriment dans cette enquête la relative difficulté qu'ils éprouvent à exercer leur rôle. La scolarité et la santé sont les domaines qui leur posent le plus de difficultés. Les problèmes sont perçus plus aigus à l'adolescence des enfants, alors que c'est avec des enfants en bas âge que les parents expriment le plus fortement des préoccupations quant à leur rôle. Les dispositifs d'accompagnement à la parentalité sont aujourd'hui fréquentés par une minorité de parents, mais suscitent l'intérêt d'une partie des parents qui ne les mobilisent pas. Les parents souhaitent en la matière efficacité (trouver des solutions) et praticité (localisation dans des lieux connus, à des moments où ils sont disponibles).



Dans un contexte d'attention croissante portée à la parentalité - c'est-à-dire à l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent - et de développement de l'accompagnement à la parentalité, la Cnaf a souhaité donner la parole aux parents sur ces questions. L'enquête réalisée vise à mieux connaître la façon dont les parents vivent leur rôle au quotidien, leur appropriation des dispositifs de soutien à la parentalité et leurs attentes et besoins en la matière. Elle a été confiée au cabinet Tmo Régions (encadré 1).

Plus de deux parents sur cinq jugent aujourd'hui difficile l'exercice de leur rôle

Plus de la moitié (54 %) des parents perçoivent leur rôle comme « facile » et 43 % comme « difficile » (3 % ne se prononcent pas). Cela dit, difficulté comme facilité sont exprimées avec mesure : les parents utilisent les modalités les moins tranchées pour qualifier leur situation. D'un côté, plus du tiers (35 %) des parents jugent leur rôle « peu facile » et 8 % « pas du tout facile » ; de l'autre, 47 % jugent leur rôle « assez facile » et 7 % « très facile ».

Le niveau de difficulté déclaré par les parents varie selon l'âge de leur(s) enfant(s). Les parents ayant uniquement de très jeunes enfants, de 0 à 2 ans, sont ceux qui signalent le moins de difficultés à exercer leur rôle : 34 % trouvent ce rôle peu ou pas du tout facile. Cette proportion s'accroît, atteignant 45 % chez les

Graphique 1 - Difficulté à exercer le rôle de parent selon l'âge du ou des enfants

« Avez-vous le sentiment qu'il est aujourd'hui très, assez, peu ou pas du tout facile d'exercer votre rôle de parent ? »
- Réponse peu ou pas du tout facile selon l'âge du ou des enfants -



Source : enquête parentalité 2016 – Tmo Régions. Base : ensemble des répondants. Note de lecture : les parents ayant uniquement des enfants âgés de 0 à 2 ans déclarent à 34 % qu'il est aujourd'hui peu ou pas du tout facile d'exercer leur rôle.

parents ayant uniquement des enfants de 3 à 5 ans, puis baisse légèrement chez les parents d'enfants de 6 à 10 ans uniquement avant de s'élever à nouveau jusqu'à s'établir à son niveau maximal de 50 % chez les parents ayant des enfants de 11-14 ans et 15 ans et plus (graphique 1).



Une enquête auprès de 6 622 parents d'enfant(s) âgés de 0 à 17 ans

L'enquête relative aux attentes et besoins des parents en matière d'accompagnement à la fonction parentale a été conduite auprès de 6 622 parents représentatifs de l'ensemble des parents allocataires de France métropolitaine ayant un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 17 ans (inclus). Les parents ont été enquêtés entre la fin du mois de janvier et la mi-février 2016 par le cabinet Tmo Régions. 2 250 parents ont été interrogés par téléphone et 4 372 parents ont répondu en se connectant en ligne. Les répondants sont très majoritairement des mères (84 %). 24 % d'entre eux sont des monoparents et 16 % sont des parents de familles recomposées. 35 % des parents interrogés ont un seul enfant, 43 % en a deux, et 21 % trois enfants ou plus. Les résultats obtenus ont été pondérés selon des variables de caractérisation des parents et selon des variables générant des écarts entre les réponses données par téléphone et celles données en ligne.

Les parents ont également été interrogés sur les deux tranches d'âge qui leur semblent les plus compliquées en matière d'éducation des enfants. Les résultats concordent puisque les tranches d'âge des 11-14 ans et des 15-17 ans prédominent nettement dans les réponses apportées. Ces tranches d'âge sont perçues comme les plus compliquées par respectivement 55 % et 57 % des parents. Assez loin derrière apparaissent la tranche d'âge des 3-5 ans, citée par 17 % des parents, celle des 6-10 ans (15 %), celle des 18 ans et plus (11 %) et celle des 0-2 ans (9 %). Un très faible pourcentage de parents (6 %) juge qu'aucune tranche d'âge n'est compliquée.

Dans certains types de familles, le sentiment de difficulté est plus fréquemment ressenti par les parents : c'est le cas chez les familles monoparentales actives, les familles nombreuses comptant quatre enfants et plus et les familles d'enfant(s) en situation de handicap. Dans ces configurations familiales, environ 55 % des parents estiment qu'exercer leur fonction parentale est difficile (contre 43 % au global). C'est aussi le cas, mais dans une moindre mesure, chez les familles ayant un revenu net de moins de 2 000 euros par mois (48 % trouvent l'exercice de leur rôle de parent difficile).

La fonction parentale source de multiples préoccupations

L'enquête interrogeait les parents sur les préoccupations qu'ils ressentent d'une part concernant leur rôle de parent, d'autre part concernant l'éducation de leurs enfants. Chaque aspect était traité à travers sept items. Le fait d'être préoccupé par un item ne signifie pas nécessairement qu'une difficulté soit rencontrée.

Plus des trois quarts (80 %) des parents se disent très préoccupés par au moins un des sept items relatifs à leur rôle de parents, et 61 % par au moins trois items. Ce qui préoccupe le plus les parents est d'abord le fait d'offrir de bonnes conditions de vie à leurs enfants : 64 % des parents disent s'en soucier beaucoup. Trois autres items « Faire en sorte d'être proche des enfants », « Faire les bons choix en matière d'éducation » et « Être suffisamment disponible pour les enfants » sont fréquemment évoqués par les parents : respectivement 59 %,

57% et 56 % d'entre eux sont très préoccupés par ces aspects. En comparaison, les items relatifs à l'équilibre des rôles entre parents (accord sur les choix éducatifs, partage des fonctions) ou l'équilibre entre rôle de parent et vie personnelle sont moins cités comme sujets de préoccupation : 30 % à 40 % des parents s'en préoccupent beaucoup.

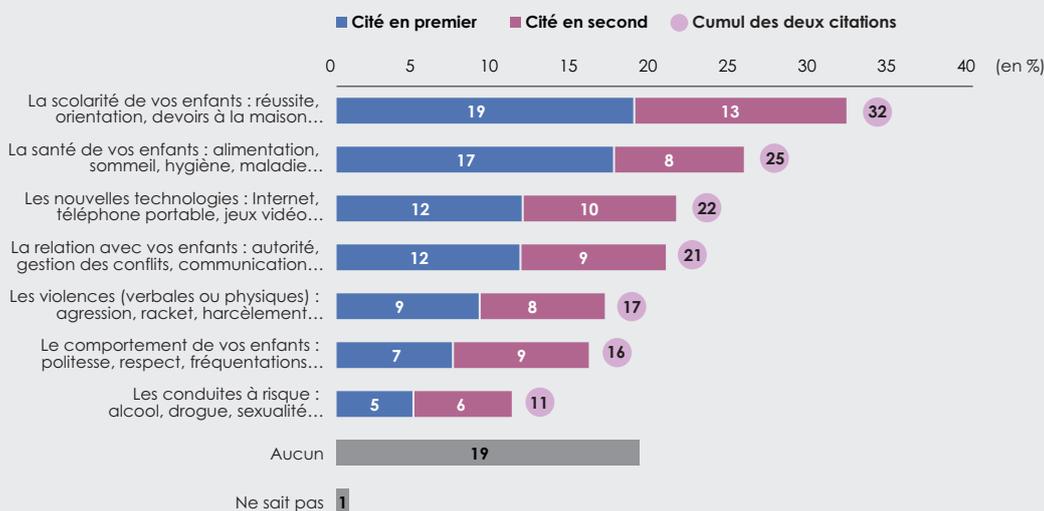
Les parents de jeunes enfants âgés de 0 à 2 ans et de 3 à 5 ans expriment globalement plus de préoccupations concernant leur rôle de parents alors même qu'ils se sentent moins en difficulté quant à l'exercice de ce rôle. À mesure que les enfants grandissent – et que les parents vieillissent – les préoccupations des parents vis-à-vis de leur rôle diminuent.

S'agissant de l'éducation des enfants, les préoccupations des parents sont un peu plus prononcées encore : 84 % des parents se disent très préoccupés par au moins un des sept items qui leur ont été cités et 66 % par au moins trois items. Aux premiers rangs des préoccupations figurent la santé des enfants (alimentation, sommeil, maladie...) puis leur scolarité (réussite, orientation, devoirs à la maison...), dont respectivement 70 % et 68 % des parents se soucient beaucoup.

Viennent ensuite le comportement des enfants (politesse, fréquentations...), qui préoccupe beaucoup 65 % des parents, les risques de violences verbales ou physiques (62 %), la relation avec les enfants [communication, autorité et gestion des conflits (59 %)] et les conduites à risque (53 %). Pour leur part, les nouvelles technologies (Internet, téléphone portable, jeux vidéo) préoccupent beaucoup 39 % des parents.

Graphique 2 - Difficulté concernant l'éducation des enfants

« Concernant vos enfants, parmi ces aspects, quels sont aujourd'hui les deux qui vous posent finalement le plus de difficultés ? »



Source : enquête parentalité 2016 – Tmo Régions. Base : ensemble des répondants.

Des difficultés principalement dans le domaine de la santé et de la scolarité des enfants

En complément des questions portant sur leurs préoccupations en termes d'éducation, les parents ont été interrogés sur ce qui leur posait réellement difficulté aujourd'hui dans l'éducation de leurs enfants (deux réponses possibles). Ce questionnement fait à nouveau ressortir la scolarité et la santé des enfants comme les deux domaines les plus compliqués : 32 % des parents citent la scolarité comme étant source de difficultés et 25 % citent la santé. En troisième position arrivent les nouvelles technologies (22 %), aspect pourtant jugé assez peu préoccupant par les parents. Seuls 19 % des parents déclarent qu'aucun aspect ne leur est difficile aujourd'hui (graphique 2).

De manière attendue, les difficultés ressenties par les parents sont différentes selon l'âge des enfants. La scolarité par exemple pose davantage difficulté avec l'avancée en âge des enfants. Parmi les parents d'enfants en maternelle, 20 % déclarent rencontrer des difficultés dans ce domaine, parmi les parents d'enfants en élémentaire, ils sont 30 %, et 40 % parmi les parents d'enfants dans le secondaire. Concernant la santé, le phénomène inverse s'observe : plus l'enfant grandit, moins sa santé est source de difficultés.

L'entourage et les professionnels de santé sont les principales ressources des parents en cas de difficulté

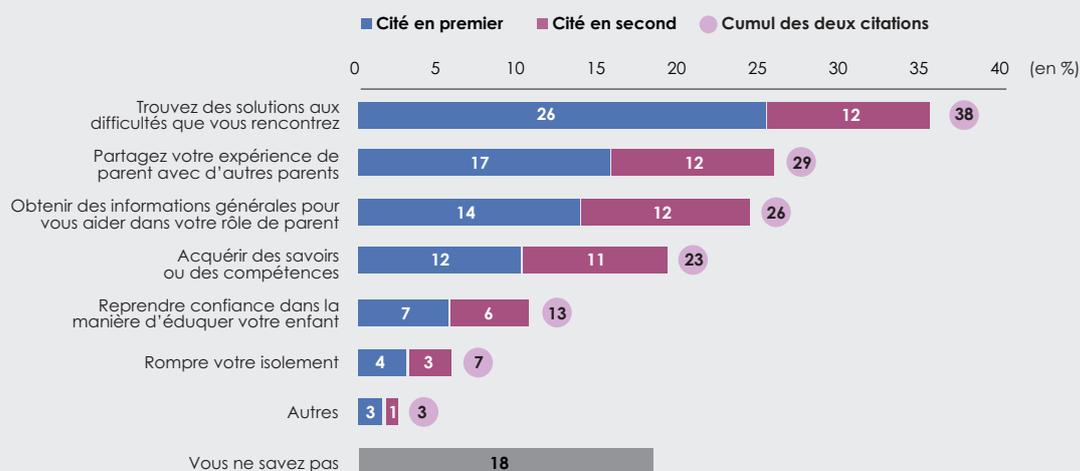
Lorsqu'ils rencontrent des questionnements ou des difficultés, la plupart des parents (92 %) sollicite des conseils ou de l'aide hors de leur foyer, ne serait-ce qu'occasionnellement. Seuls 8 % ne le font jamais ou presque. C'est avant tout leur entourage que les parents sollicitent : les membres de leur famille dans 63 % des cas et d'autres parents (amis, parents d'élèves...) dans 60 % des cas. Ils sollicitent également beaucoup les professionnels de santé (médecins généralistes, pédiatres, psychiatres, nutritionnistes...) auxquels ils sont 60 % à faire appel.

Dans une moindre proportion, les parents consultent Internet, des forums, lisent des magazines, regardent des émissions de télévision : 44 % procèdent ainsi. Pratiquement la même part, 42 %, s'adresse à des professionnels de l'éducation (enseignants, CPE...). Les professionnels de l'enfance et de la jeunesse et les professionnels du social sont assez peu sollicités, respectivement par 19 % et 11 % des parents.

L'âge du ou des enfants impacte la demande d'aide ou de conseils : plus forte quand les enfants sont jeunes, cette demande se raréfie au fur et à mesure que les enfants grandissent. S'agissant des parents qui ne sollicitent pas d'appui extérieur (8 % des parents interrogés), ils expliquent essentielle-

Graphique 3 - Attentes principales vis-à-vis d'actions s'adressant aux parents

« Quelles seraient vos deux attentes principales vis-à-vis d'actions s'adressant aux parents ? »



Source : enquête parentalité 2016 – Tmo Régions. Base : ensemble des répondants.

ment ce comportement par une absence de besoin (pour 76 % d'entre eux) et, à un degré moindre, par le fait que leurs préoccupations constituent « une affaire privée » (29 %). Ils ne sont que 9 % à dire qu'ils ne savent pas où aller ou à qui s'adresser (ce qui représente à peine 1 % de l'échantillon global).

Les dispositifs et actions de soutien à la parentalité sont fréquentés par une minorité de parents

Des structures proposent un appui aux parents dans l'exercice de leur fonction parentale. C'est notamment le cas de lieux apportant écoute ou informations aux parents, d'associations ou de centres sociaux conduisant une action d'accompagnement à la scolarité des enfants et d'associations de médiation familiale visant à gérer les conflits entre les membres de la famille. Ces lieux et structures de soutien à la parentalité évoqués dans l'enquête sont connus par un peu plus de la moitié des parents. Diverses actions sont également dédiées aux parents, notamment sous forme d'activités parents-enfants, de groupes de parole et d'échanges entre parents (café des parents...) ou de conférences débats. Les parents identifient plutôt bien l'existence d'activités réunissant parents et enfants (ateliers, sorties familles, sorties culturelles, jeux...) : elles sont connues de 70 % d'entre eux. Les groupes de paroles et d'échanges entre parents et les conférences débats sont eux connus d'un peu plus de la moitié des parents.

Globalement, les parents sont peu nombreux à déclarer avoir fréquenté un lieu proposant un appui aux parents : 15 % déclarent avoir déjà fréquenté une structure proposant un accueil, de l'écoute ou des informations pour les parents, 9 % une structure proposant une action d'accompagnement à la scolarité pour leurs enfants et 5 % une association de médiation familiale. Par contre, ils sont 41 % à affirmer avoir participé à des activités organisées réunissant parents et enfants, sans que l'on sache précisément dans quel cadre. Les conférences-débats entre parents et professionnels et les groupes de paroles et d'échange entre parents ont pour leur part été fréquentés par respectivement 9 % et 13 % des parents interrogés.

Parmi les parents qui ne fréquentent pas les structures et actions de soutien à la parentalité, une partie se déclare intéressée par cette offre

Pour chaque type de structures ou d'actions de soutien à la parentalité, les parents qui ne les ont jamais fréquentées ont été interrogés sur leur intérêt vis-à-vis de cette offre. Ce sont les activités parents-enfants et les conférences débat qui suscitent le plus grand intérêt : un tiers des parents n'y ayant jamais participé se déclare intéressé par ce type d'action. Les groupes de paroles, les lieux d'écoute et d'information pour les parents ou l'accompagnement à la scolarité intéressent pour leur part environ un quart des parents ne les ayant jamais fréquentés. La médiation familiale, dispositif plus ciblé, suscite l'intérêt de 13 % des parents n'y ayant jamais eu recours.

Les parents attendent avant tout d'actions dédiées au soutien de la parentalité qu'elles les aident à résoudre leurs difficultés

Appelés à écrire le « cahier des charges » d'actions d'accompagnement à la fonction parentale, les parents interrogés attendent en premier lieu de ces actions qu'elles leur permettent de trouver des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent : 38 % se prononcent de la sorte. Ensuite, ils souhaitent à 29 % partager leur expérience avec d'autres parents, à 26 % obtenir des informations générales les aidant dans leur rôle de parents et à 23 % acquérir des savoirs ou des compétences. Reprendre confiance en eux dans la manière d'éduquer leur(s) enfant(s) ou rompre leur potentiel isolement comptent moins parmi leurs attentes : respectivement 13 % et 7 % des parents les mentionnent (graphique 3).

Les modalités principalement souhaitées par les parents : des échanges individuels avec un professionnel et des informations sur Internet

Plusieurs formats d'actions apparaissent pertinents aux parents interrogés : 33 % aimeraient que ces actions se déroulent sous forme d'échange individuel avec un professionnel (santé, social, éducation...), 33 % aimeraient pouvoir accéder à des informations utiles sur Internet, 29 % aimeraient faire des activités avec leur(s) enfant(s) au sein d'un groupe parents-enfants, 26 % aimeraient échanger avec d'autres parents en présence d'un professionnel. Les parents sont moins intéressés par les lieux d'accueil « physique » dispensant des informations (14 % d'attente) ou par l'échange avec d'autres parents sans la présence d'un professionnel (11 %).

Pour que les parents participent à ces actions, il faudrait qu'il s'agisse, pour la majorité d'entre eux (57 %), d'actions ponctuelles ne leur demandant pas d'engagement. Toutefois, 11 % des parents pourraient participer à des actions se déroulant sur une

période assez courte, et des actions durables correspondraient aux attentes de 8 % des parents (24 % ne se positionnent pas).

Les parents souhaitent que les actions aient lieu prioritairement sur les temps de non-activité professionnelle ou sur le temps familial : le samedi est cité par 26 % des parents, les vacances scolaires par 21 % (plutôt l'après-midi que le matin), le mercredi par 18 % (plutôt l'après-midi) et le dimanche par 11 %. Des actions se déroulant en semaine, même en soirée, correspondent au souhait de 10 % de parents.

Pour ce qui est des lieux dans lesquels les actions se dérouleraient, les parents évoquent à 27 % les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) puis à 21 % les locaux de la mairie. Les centres de loisirs ou les locaux d'associations, et les structures de la petite enfance (crèches, haltes garderies...) constituent une autre possibilité envisagée respectivement par 16 % et 17 % des parents. Les centres sociaux et les locaux de la Caf sont en revanche moins cités (par 9 % des parents chacun).

Un tiers des parents participerait « certainement » et quatre sur dix participeraient « peut-être » à une action correspondant à leurs besoins

Si demain, une action s'adressant aux parents et correspondant à leurs besoins et attentes était menée près de chez eux, 34 % des parents enquêtés déclarent qu'ils s'y rendraient certainement et 44 % qu'ils s'y rendraient peut-être. *A contrario*, 7 % ne se déplaceraient sans doute pas et 6 % certainement pas (9 % n'ayant pas d'avis). Ces résultats témoignent d'un intérêt des parents à l'égard d'actions susceptibles de les accompagner dans l'exercice de leur rôle, sous condition qu'elles soient en adéquation avec leurs aspirations.

Les caractéristiques sociologiques des parents ou l'âge des enfants n'ont que peu d'effet sur l'intention de participation à une action de soutien à la parentalité. Cette intention est par contre sensible, d'une part aux difficultés rencontrées concernant l'exercice de la fonction parentale, d'autre part à la propension à solliciter des conseils ou une aide externe au foyer. Les parents jugeant leur rôle « pas du tout facile » et ceux qui sollicitent fortement un appui sont aussi ceux qui envisagent le plus fortement de participer à une telle action : la moitié d'entre eux déclare qu'ils y participeraient certainement.

Les parents qui n'envisagent pas de participer à des actions d'accompagnement à la fonction parentale invoquent surtout une absence de besoin en la matière (57 %). Le manque de temps est cité par 14 % de ces parents et le manque d'intérêt par 7 % d'entre eux.

Arnaud Crépin ■
Tmo Régions
Jeanne Moeneclae ■
Cnaf - Dser

Directeur de la publication
Daniel Lenoir
Directeur de la publication délégué
Bernard Tapie
Rédactrice en chef
Lucienne Hontarrède
Maquettiste
Ysabelle Michelet

Contact : lucienne.hontarrede@cnaf.fr

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle
75 685 Paris Cedex 14
Tél. : 01 45 65 52 52
N° ISSN : 1638 - 1769